

**AVOCATS SANS FRONTIÈRES RECHERCHE UN.E
CONSULTANT.E POUR LA REDACTION D'UN GUIDE DE TYPE
VADEMECUM/GUIDE DE L'AVOCAT DEVANT LA COUR PENALE SPECIALE (CPS)**

Lieu d'affectation	République Centrafricaine, Bangui
Statut	1 consultant.e internationale.e
Date et durée de la mission	+/- 35 jours à partir de septembre 2022
Clôture des candidatures	26 août 2022
Objet du projet	Appui au Corps Spécial des Avocats – Appui à la mise à disposition d'outils de travail aux avocats du CSA
Profil recherché	•Expert.e francophone en droit pénal et pratique du droit international pénal et/procédure pénale dans les systèmes de tradition romano-germanique (min. 10 ans d'expérience)

I. Avocats Sans Frontières

Avocats Sans Frontières (ASF) est une Organisation Non Gouvernementale Internationale créée en 1992 à Bruxelles (Belgique), qui a pour mission de contribuer à l'établissement d'institutions et de mécanismes qui permettent un accès indépendant et impartial à la justice, et qui sont capables de garantir la protection des droits fondamentaux (civils et politiques ainsi qu'économiques et sociaux), en ce compris le droit à un procès équitable.

ASF est opérationnelle en RCA depuis avril 2015 et y mène des projets dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'accès à la justice des personnes en situation de vulnérabilité à Bangui, Bouar, Berberati et Nola.

II. Présentation du projet

ASF participe depuis plus de deux décennies aux efforts visant à lutter contre l'impunité des violations graves des droits humains, en particulier au Rwanda-, en République démocratique du Congo , en Ouganda et plus récemment en Tunisie . Forte de ces expériences, ASF a développé une solide expertise en matière :

- d'assistance aux victimes : veiller à la compréhension du droit des victimes et du processus judiciaire ;
- d'appui institutionnel, afin d'assurer que les pratiques des acteurs des mécanismes de lutte contre l'impunité soient conformes aux standards internationaux ;

- d'observation de procès (via notamment la formation d'avocats et membres d'OSC aux méthodologies de monitoring), et de production d'analyses de jurisprudence sur le traitement des crimes internationaux devant des juridictions nationales ;
- de plaider visant à améliorer les systèmes et mécanismes de justice transitionnelle en cours ou en devenir.

En RCA, ASF a déjà travaillé sur la question spécifique de la lutte contre l'impunité via :

- Une contribution à l'amélioration du projet de Règlement de Procédure et de Preuve de la Cour Pénale Spéciale sur la représentation et la participation des victimes, ainsi que sur les réparations (conjointement avec FIDH et Redress) ;
- La formation de formateurs au sein des OSC partenaires et du Barreau sur la justice pénale internationale ;
- La construction conjointe avec le Barreau et la mise en œuvre d'un premier cycle de formation pour les avocats éligibles au Corps Spécial de la CPS (en partenariat avec l'ONUUDC).
- Sa participation à l'amélioration des règles de fonctionnement et d'organisation du Corps Spécial des Avocats (sur les conditions de candidature, sur la responsabilité du Chef de Corps en matière d'élaboration du programme de formation et ses devoirs de redevabilité).

C'est dans ce contexte que le projet « **Appui au Corps Spécial d'Avocats (CSA) de la Cour Pénale Spéciale (CPS)** » a vu le jour en 2021 sur financement de la MINUSCA. Il a pour objet d'améliorer les compétences et les capacités des avocats du CSA pour assurer une bonne administration de la justice et une bonne gouvernance au sein de la CPS.

En 2022, le CSA est composé d'une trentaine d'avocats nationaux et de 17 avocats internationaux.

L'action d'appui du CSA prévoit notamment un renforcement de capacité théorique avec des sessions de formations, la mise en place d'une communauté de pratique et d'échanges entre pairs, le coaching, et la mise à disposition d'outils de travail.

III. Contexte & justification de la mission

La première année du projet et l'ouverture du premier procès en avril 2022 nous ont permis d'identifier des besoins supplémentaires en termes de renforcement de capacité et de mise à disposition d'outils de travail.

Les avocats nationaux désignés dans les dossiers ont suivi 6 sessions de formations sur :

- La procédure devant la CPS ;
- Les crimes internationaux ;
- La responsabilité ;
- L'avocat de la défense ;
- L'avocat de la partie civile ; et
- La protection des témoins et victimes.

L'assistance de clients devant la CPS constitue une première expérience d'une juridiction hybride pour la majorité des avocats du CSA.

Les juridictions centrafricaines sont particulièrement marquées par l'oralité (des actes de procédure, actes d'administration judiciaire, et même jugement). Une pratique qui n'est pas transposable devant la CPS.

A cette difficulté s'ajoute le fait que la procédure pénale centrafricaine ainsi que le droit pénal centrafricains et le règlement de preuves et de procédures sont applicables devant la CPS. Un arsenal juridique varié avec lequel doivent composer les avocats nationaux et internationaux du CSA.

C'est dans ce contexte que ASF souhaite mettre à disposition des avocats un guide de l'avocat devant la CPS/vadémécum afin de faciliter la rédaction d'actes valides devant la CPS et de renforcer l'efficacité et la célérité des avocats dans leur travail.

IV. Objectifs et résultats attendus

Objectifs :

- Fournir un outil de travail opérationnel aux avocats,
- Faire gagner du temps aux avocats dans la gestion du dossier, et
- Pallier les difficultés en terme de nouveauté de la juridiction et manque de fonctions support (conseiller, case manager...)

Résultats :

- Rencontrer les professionnels du droit centrafricains ;
- Rédiger un guide de l'avocat/vademecum avec pour chaque phase notamment :
 - Une partie théorique de rappel des textes nationaux et internationaux,
 - La gestion de dossier,
 - Les modèles d'actes commentés (explications et recommandations)
 - Conseils et manières de faire évoluer la pratique devant la CPS
 - Explications des enjeux de l'acte
- Présenter le guide final aux avocats du CSA.

V. Livrables attendus

Pour cette étude, les livrables attendus du/de la consultant.e internationale sont :

- Une note méthodologique incluant un calendrier prévisionnel de la mission ;
- Le guide de l'avocat devant la CPS
- Une présentation du guide devant les avocats du CSA.

VI. Organisation

Lieux et dates

Cette mission sera réalisée à distance et en République centrafricaine, de préférence à partir du 12 septembre 2022.

Chronogramme

Nombre de jours	Activités
Environ 7 jours	<ul style="list-style-type: none">• Briefing (à distance)• Recherche et analyse documentaire• Elaboration de la note méthodologique (définitive) incluant un calendrier de la mission• Validation de la note méthodologique
15 jours	<ul style="list-style-type: none">• Mission de recherche, visite de la CPS et rencontre d'acteurs clés, rédaction sur le terrain
5 à 10 jours	<ul style="list-style-type: none">• Rédaction du guide• Diffusion de la V1 en cercle restreint pour commentaire

Environ 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans le guide des inputs validés entre ASF et le.la consultant.e
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en page du Guide et production par ASF
	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de présentation du guide

VII. Conditions de la mission

Par convention avec ASF, le.la consultant.e sélectionné.e. s'engage notamment :

- À effectuer la mission en respectant les principes élémentaires de vigilance et de précaution ;
- À respecter sans réserve toute consigne d'ASF pour la sécurité personnelle et la bonne réalisation de la mission ; et
- À n'entreprendre aucune action contraire à la mission assurée et à ne pas agir dans une autre qualité que celle de chargé.e.s de mission ASF.

VIII. Profil recherché

Les candidat.e.s qui souhaitent postuler pour la réalisation de cette étude doivent posséder les diplômes et qualifications ci-dessous :

- Expert.e francophone en droit pénal et pratique du droit international pénal et/procédure pénale dans les systèmes de tradition romano-germanique (min. 8 ans d'expérience) ;
- Expérience avérée en tant que professionnel du droit devant ou au sein des juridictions national et/ou international/hybride (avocat, greffier, conseiller juridique) ;
- Une expérience dans la publication d'ouvrages similaires ou d'articles et la formation de professionnels est un atout ;
- Compétences interpersonnelles : flexibilité, autonomie et savoir vivre dans un environnement multiculturel.

IX. Comment postuler

Les candidat.e.s sont prié.e.s de soumettre les éléments suivants en langue française :

1.1 [Les éléments de dossiers personnels](#)

- Une lettre de motivation (2 pages maximum, police Verdana, taille 11, interligne 1,15) ; et
- Un CV détaillé mettant en lumière les expériences pertinentes (3 pages maximum, police Verdana, taille 11, interligne 1,15) en y incluant les coordonnées de deux personnes de référence en relation avec des prestations comparables à celles décrites dans le présent dossier.

1.2 [Offre méthodologique](#)

Une proposition technique et méthodologique montrant la bonne compréhension de l'offre de référence de la mission (5 pages maximum, police Verdana, taille 11, interligne 1,15) y inclus un calendrier détaillé.

1.3 [Offre financière](#)

- Une proposition financière (en euros), sachant qu'ASF assumera les coûts liés à la prise en charge (per diem, frais de voyage et transport locaux) lors de la mission. Le coût financier relatif à un éventuel traducteur sera également pris en charge par ASF.

Merci de bien vouloir envoyer votre candidature complète à l'adresse suivante : rca-job@asf.be avec en objet la mention « Consultance Guide de l'avocat devant la CPS»

Deadline : 26 août 2022 à 17 heures (Bangui)

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Pour des raisons de ressources humaines limitées, seul.e.s les candidat.e.s présélectionné.e.s seront contacté.e.s.